

Le secteur immobilier et les notaires travaillent ensemble sur un plan de relance



“Le secteur immobilier et les notaires se mettent d'accord sur un plan de relance en vue d'un redémarrage progressif et sûr du marché du logement”

L'ensemble du secteur immobilier (IPI, Federia et CIB), en collaboration avec les notaires (Fednot), a élaboré un plan de relance reprenant des mesures concrètes en vue de réactiver pas à pas le marché du logement dans notre pays. Le plan complet, qui est subdivisé en diverses étapes, a été envoyé au groupe d'experts chargé du déconfinement (GEES) ainsi qu'à quelques cabinets ministériels. *"Le droit au logement est garanti par notre Constitution. L'arrêt complet de notre marché du logement que nous traversons actuellement est une tragédie tant sur le plan social qu'économique"*, estime le secteur.

La crise du coronavirus entraîne des situations tragiques sur le marché du logement dans notre pays. Mentionnons les locataires qui ne trouvent pas de nouveau logement alors qu'ils doivent quitter l'ancien. Les acheteurs qui ont besoin de fonds pour acquérir leur nouvelle maison, mais qui ne peuvent pas vendre l'ancienne. Sans parler des pertes d'emplois massives dans un secteur économique important.

Le plan de relance du secteur immobilier, qui est soutenu par l'ensemble du marché, permet d'organiser le travail de manière socialement et économiquement responsable pendant la crise et dès la sortie progressive du confinement. Le plan prend comme point de départ la santé publique et fournit une base pour reprendre efficacement le travail qui pourra être fait en toute sécurité. Ce plan devrait garantir le droit constitutionnel au logement.

Si l'interdiction générale de démarrer des dossiers de vente ou de location n'est pas adaptée à court terme, la relance prendra beaucoup plus de temps. Il y a de fortes chances que la reprise du travail ait lieu au même moment pour tous. Sachant que la mise en route administrative d'un dossier prend souvent au moins un mois, il est crucial que les bureaux puissent d'ores-et- déjà se lancer dans les préparatifs, ce qui peut se faire en toute sécurité (demande de certificats, préparation de la publicité, ...).

Le cas échéant, il existe un risque réel que le marché puisse reprendre, au mieux, en septembre. D'ici là, les professionnels de l'immobilier ne pourront pas aider les vendeurs, acheteurs, bailleurs et locataires.

Enfin, il est important de souligner que le respect des règles de sécurité, la distanciation sociale, l'hygiène, l'interdiction de rassemblements, ... constituent le fil conducteur du plan d'action

proposé. *«Nous ne proposerions pas ce plan si les fédérations sectorielles n'étaient pas fermement convaincues que des mesures peuvent être prises dans le respect des règles de sécurité.»*